

Matière validée au S2 mais pas au S1

Par **MaliaM**, le **03/06/2017** à **14:08**

Bonjour, je suis en L1 et j'avoue être un peu perdue face à mon relevé de notes. On m'a dit qu'un ETC avec une note de plus de 10 est validé pour l'année prochaine si je retape mon année, mais j'aurais aimé savoir si les QCM (bonification obligatoire) étaient validés ou si je devrais les repasser même si j'ai eu plus de 10 ?

Même question si j'ai validé Droit Constitutionnel au S2 mais pas au S1 ? Que se passe-t-il ?

Merci d'avance pour vos réponses,
Bonne journée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/06/2017** à **14:31**

Bonjour

Les régimes sont différents d'une fac à l'autre. Mieux vaut poser toutes vos questions à votre scolarité.